

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 10 novembre 2020.

Présents : Mme VERGONNIER, M. FROMENT, Mme LAFON, M. DELCROS, M. GALTIER, M. BOISSET, M. BOUVIALA, Mme FAUST, Mme VALETTE, M. FRAYSSINHES, M. PYROTH.

Secrétaire de séance : Mme VALETTE.

Signature des dernières délibérations et compte rendu du Conseil Municipal du 24.09.2020.

1. Délibération à prendre pour le renouvellement de l'adhésion de la commune à la Convention d'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec la Communauté de Communes de Millau Grands Causses :
Cette convention intervient après un premier programme de 4 ans très apprécié surtout sur Millau mais aussi par les habitants du village (opération façades, économie d'énergie). Il est à noter qu'à ce jour le contenu de cette convention a été principalement utilisé par les propriétaires occupants.
Il est important que les propriétaires bailleurs se saisissent de cette opportunité pour apporter plus de confort à leurs locataires.
Pour rappel, le PLUI nous contingente, jusqu'en 2030, la construction avec un objectif de 15 logements sur le village.
Accord pour la signature avec prise de délibération.

2. Délibération sur la modification du périmètre de la Zone Agricole Protégée (ZAP) Vallée du Tarn Vallée du Tarn Côtes de Millau initié par le Parc Régional des Grands Causses.

3. Il a été décidé de créer un poste de travail à temps complet pour la secrétaire de mairie avec une répartition à définir (poste informatique à la disposition du public, mise à disposition pour l'école, etc.) Accepté et signé à l'unanimité.
A dater du mardi 24 novembre prochain, les permanences reprennent normalement en mairie. A savoir : les mardis et jeudis après-midi, aux horaires habituels.

4. Demande, émise par l'association départementale des maires, acceptée pour la participation à hauteur de 1€ par habitant, soit 350 euros, au profit des communes sinistrées du département des Alpes Maritimes suites aux récentes intempéries

5. Prévention routière : demande de subvention pour poursuivre leur mission, en particulier auprès des scolaires.
Participation : 100 €.

6. Aide du Département sur le fond de TP pour 2020 de 11 000 €.
Aide de l'Etat pour le soutien aux communes pour la protection de la biodiversité : 2 706 €.

7. Questions diverses :

Fin des travaux de Pinet : factures payées, aides/subventions presque rentrées.

Quartier de la Plantarède : travaux terminés avec l'enlèvement des poteaux la semaine dernière.

Quartier Mailhosques : lampes à LED posées sauf dans l'intérieur du quartier. Cette tranche est prévue pour 2021.

Glace posée au fond du village à l'intersection de la départementale au chemin des canebières

Eclairage à la montée derrière l'église : pose prochainement.

Contrat de maintenance pour l'aire de jeux : une poignée à changer au toboggan ainsi qu'une traverse à changer sur le parcours vélos pour 300 € environ.

Compte rendu des réunions de la CAF (sondage de la population pour orienter la politique petite enfance pour la Vallée), le 15 octobre dernier. (À consulter en mairie)

Compte rendu de la réunion au Parc Régional des Grands Causses (« Comment inscrire ma collectivité dans la transition énergétique »), le jeudi 15 octobre dernier. (À consulter en mairie)

Choix des délégués titulaires et suppléants de la Commission Foncière. Madame FAUST Blandine, Madame VALETTE Laurence, Monsieur BOUVIALA Alexandre, Monsieur BOISSET Etienne, Monsieur DELCROS Jean-Marie, et Monsieur FRAYSSINHES Philippe.

Rencontre Aveyron Ingénierie : Tout d'abord avec le service juridique sur les modalités de transfert de la partie routière, puis avec les services techniques pour l'étude d'aménagement et de captage des eaux pluviales sur le « lotissement du Petit Nice ».

Quartier de Mailhosques : Rencontre avec les propriétaires riverains et le géomètre afin de classer la voirie qui accède au ravin dans le domaine communal.

Site Internet de la Mairie : Avancée du projet. Délibération à prendre sur le choix du prestataire (SMICA) qui le réalisera.

Conseil des Jeunes : en cours d'organisation.

Question soulevée sur le manque de civisme de certains propriétaires de chiens : Il est demandé à toutes personnes propriétaires de chiens de bien vouloir respecter les trottoirs, espaces piétons, aire de jeux...

Réflexion à la demande de sacs à crottes à mettre à disposition dans le village.

Travaux de voirie : Quartier de La Cressette et chemin des Prés, l'entreprise Maury interviendra prochainement pour le rebouchage des trous.

Projet de La Cressette : étude du projet par Aveyron Ingénierie en cours.

Pour information, les nouveaux résidents qui souhaitent se faire inscrire sur les listes électorales peuvent se rapprocher du secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.